Campagne nationale contrats doctoraux handicap 2026

Note de cadrage

Le dispositif « contrat doctorat handicap » a été mis en place en 2011 et est géré par le département des défis sociétaux et environnementaux (service de la coordination des stratégies de l'ESR, direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle). Ce dispositif vise à financer annuellement 30 contrats doctoraux sur 3 ans, ce qui est le cas depuis 2021. Un contingent de 180 mois de prolongation de ces contrats doctoraux est également prévu mais est réservé aux contrats accordés par le ministère trois ans après le début du contrat (contrats 2022 pour la campagne 2026).

Les objectifs sont de (1) favoriser la poursuite d'études au niveau doctoral pour les étudiants en situation de handicap, (2) accroître le vivier de jeunes diplômes au plus haut niveau et (3) encourager et soutenir l'intégration des établissements de l'ESR dans la politique en faveur du handicap.

Les contrats doctoraux handicap sont des contrats doctoraux de droit public et la rémunération est, à ce titre est de 2300 € brut par mois à partir de janvier 2026.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Pour soumettre un dossier de candidature, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- Être bénéficiaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). A défaut, un document de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) attestant de la recevabilité d'une demande peut être transmis ;
- Être en fin de Master ou en 1ère année de doctorat ;
- Être inscrite ou inscrit dans un établissement de l'ESR.

Le sujet de thèse peut être en lien avec le handicap mais ce critère n'est pas obligatoire. Le dispositif s'adresse uniquement aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Les sujets peuvent, eux, être très diversifiés.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection sont :

La qualité scientifique du projet ;
La qualité scientifique du candidat ;
La qualité de l'encadrement et plus précisément l'environnement propice au déploiement et à l'aboutissement du doctorat.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier d'instruction est composé de (voir pièce jointe) :

Le dossier d'instruction ;
Un curriculum vitae permettant d'évaluer le rapport entre la formation et le projet de thèse ;
Le projet de thèse (4 pages maximum hors bibliographie) avec le calendrier prévisionnel sur trois ans – pertinence et faisabilité – exposé de motivation ;
Une copie de diplôme (master ou équivalent) permettant l'inscription en école doctorale ;
La copie du relevé de notes ;
La notification de décision d'accord de la Reconnaissance de Travailleur handicapé de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou le récépissé de la MDPH (dossier complet), précisant que la demande est recevable et en cours d'instruction.

L'ordre des pièces doit être respecté. Le dossier doit être transmis sous la forme d'**un seul fichier en Word**.

Le dossier est successivement visé par :

- La direction de la thèse ;
- La direction de l'unité ;
- La direction de l'école doctorale ; - Le responsable administratif ; - La présidence.

Les avis des directions (thèse, unité de recherche et école doctorale) font partie intégrante de l'évaluation du dossier. **Ils doivent être argumentés et convaincants, car sont des éléments d'appréciation importants**.

Le dossier est déposé sur la plateforme SIREDO par l'école doctorale. Ensuite, l'établissement valide les dossiers sur SIREDO et les classe en cas de candidatures multiples au sein de l'établissement.

PROCEDURE ET CALENDRIER DE l'URCA

La procédure et le calendrier de la campagne doctorat handicap pour l'URCA sont les suivants

: **mardi 10 février 2026** : diffusion de l'information auprès des unités de recherche

lundi 16 février 2026 : webinaire d'information sur la campagne doctorat handicap organisé par le Département Défis Sociétaux et Environnementaux (MESR / DGESIPDGRI)

mercredi 8 avril 2026 : transmission, à la directrice ou au directeur de l'école doctorale (avec copie à la coordination doctorale : nina.bogataia@univ-reims.fr), des dossiers de candidatures complets, avec l'avis de et signés par la directrice ou le directeur de thèse et la directrice ou le directeur de l'unité de recherche

lundi 27 avril 2026 : transmission, par la directrice ou le directeur de l'école doctorale, des documents avec l'avis de et signés par la directrice ou le directeur de l'école doctorale au Service d'appui au Collège doctoral (nina.bogataia@univreims.fr ; pauline.loyaux@univ-reims.fr)

mercredi 6 mai 2026 : retour des dossiers avec avis de l'établissement aux écoles doctorales pour dépôt des dossiers sur la plateforme du Ministère de l'ESR

jeudi 7 mai 2026 : validation par l'établissement des dossiers sur la plateforme du Ministère de l'ESR

lundi 11 mai 2025 (12h00) : fermeture de la plateforme de dépôt

Le contrat doctoral débutera entre le 1er octobre 2026 et le 1er décembre 2026 avec un financement de 3 ans à compter de la date de signature du contrat par le candidat.

De plus amples informations sont disponibles sur le site du Ministère de l'ESR :

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Direction générale de la recherche et l'innovation

Département Défis sociétaux et environnementaux
1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

CONTRAT DOCTORAL HANDICAP

CAMPAGNE NATIONALE 2026

Nom et prénom du candidat	
Etablissement (Nom / UAI)	
Nombre total de dossiers déposés par l'établissement	
Si plusieurs demandes, classement de ce dossier	*chiffre / nombre total*
Visa de l'établissement	

Programme « Ministère / établissement »

Prévision d'engagement de l'établissement pour le financement d'autres doctorants en situation de handicap

Nombre de contrats doctoraux pouvant être financés	
Nombre de mois de prolongation pouvant être financés	

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Direction générale de la recherche et l'innovation

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier du candidat est constitué de ce fichier en format .PDF comprenant les éléments suivants dans l'ordre :

1. Le dossier d'instruction ci-dessous dûment complété et signé par la direction de la thèse, l'école doctorale et l'établissement ;
2. Un curriculum vitae;
3. Le projet de thèse (4 pages maximum) comprenant un calendrier prévisionnel sur trois ans;
4. Une copie de diplôme (master ou équivalent) permettant l'inscription en école doctorale ;
5. Une copie des relevés de notes correspondants ;
6. La notification de décision d'accord de la Reconnaissance de Travailleur handicapé de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou le récépissé de la MDPH (dossier complet), précisant que la demande est recevable et en cours d'instruction.

1. Dossier d'instruction

Le candidat

Identité

Nom	
Prénom	
Identifiant INE	

Titre du projet de thèse (*Titre identique au dépôt indiqué dans l'application SIREDO)*

Titres universitaires et diplômes

Dates	Titres et établissements d'obtention

Projet professionnel envisagé et motivation

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) [1]

Date du dépôt de la demande ou du renouvellement auprès de la MDPH	
Durée	

[1]Joindre une copie de la notification de décision ou copie de l'accusé de réception du dossier de demande auprès de la MDPH ou tout autre titre justificatif en fin de dossier.

Si au moment du dépôt de la candidature, la période indiquée par le justificatif de reconnaissance de la RQTH ne couvre pas la totalité du contrat, il conviendra à l'établissement de faire le suivi nécessaire, de s'assurer de son renouvellement et de la production d'un nouveau justificatif.

Le responsable administratif en charge du suivi du dossier et pouvant être contacté pour la transmission des résultats

Nom	BOGATAÏA
Prénom	Nina
Téléphone	03.26.91.88.47
Courriel	nina.bogataia@univ-reims.fr

La direction de la thèse

Directeur de la thèse (HDR)

Nom	
Prénom	
Grade	

Co-directeur (éventuel) de la thèse

Nom	
Prénom	
Grade	

Avis motivé et visa de la direction de la thèse

Fait à	
Date	
Visa	

L’école doctorale

Intitulé	
Numéro	
Téléphone / Courriel	

Avis motivé et visa de la direction de l’école doctorale

Fait à	
Date	
Visa	

L‘unité de recherche

Intitulé	
Numéro (éventuel)	
Téléphone / Courriel	

Avis motivé et visa de la direction de l’unité de recherche

Fait à	
Date	
Visa	

Avis et visa de la présidence de l'établissement

Fait à	
Date	
Visa	

2. Curriculum vitae
Insérer document

3. Projet de thèse (4 pages maximum) avec le calendrier prévisionnel sur trois ans
Insérer document

4. Copie de diplôme (master ou équivalent)
Insérer copie

5. Copie des relevés de notes correspondants
Insérer copie

6. Notification de décision d'accord de la Reconnaissance de Travailleur handicapé
Insérer copie